

Numéro 2, déc. 2023

ISSN 2960-2858

# LES CAHIERS DU LARSOC

REVUE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES  
SUR LES SOCIÉTÉS ET LES CIVILISATIONS



Laboratoire d'Analyse et de Recherche  
sur les Sociétés et civilisations  
(**LARSOC**)

Département d'histoire  
Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)  
01 BP V 18 Bouaké 01  
[revuecahiersdelarsoc@gmail.com](mailto:revuecahiersdelarsoc@gmail.com)



**Les Cahiers du LARSOC**, *Revue des sciences humaines et sociales sur les sociétés et les civilisations*

**ISSN 2960-2858**

[revuecahiersdelarsoc@gmail.com](mailto:revuecahiersdelarsoc@gmail.com)

<https://revuecahiersdu.larsoc.net/>

<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/610041>



*Périodique : semestriel*

**No. 2, décembre 2023**

## **COMITÉ ÉDITORIAL**

### **Directeur de publication**

**SANGARÉ Souleymane**

Histoire médiévale de l'Afrique occidentale

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

### **Comité de rédaction**

#### **Rédacteur en Chef :**

**KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo**

Histoire médiévale de l'Europe occidentale

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

#### **Rédacteur en Chef adjoint :**

**TRAORÉ Siaka**

Histoire moderne et contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

#### **Secrétaire de la rédaction :**

**YAPI Fulgence Thierry**

Histoire de l'Antiquité

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

#### **Secrétaire adjoint de la rédaction :**

**YÉO Mitanhatcha**

Archéologie

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

#### **Commissaires aux comptes**

**YAO Élisabeth**

Histoire contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**BROU N'Goran Alphonse**

Histoire contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

#### **Membres du Secrétariat de la rédaction**

KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo

TRAORÉ Siaka

GNAMIEN Kouamé Moïse

YAPI Fulgence Thierry

YÉO Mitanhatcha

OULAI Fabrice

FADIKA Massandjé

OUATTARA Issouf

**Trésorière de la rédaction**

**KRÉ Henriette**

Histoire médiévale de l'Europe occidentale

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**Web Master**

**KOUAKOU Kouadio Sanguen**

Assistant, Ingénieur en informatique, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**COMITÉ SCIENTIFIQUE**

**ADDO Mahamane Addo**

Professeur Titulaire, Université Abdou MOUMOUNI, Niamey (Niger)

**ALLOU René Kouamé**

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

**ARCHER Maurice**

Maître de Conférences, École Normale Supérieure (ENS), Abidjan (Côte d'Ivoire)

**ASSANVO Mian K. N. Mathieu**

Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

**BA Idrissa**

Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop, Sénégal

**BAMBA Assouman**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**BAMBA Mamadou**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**BINATE Issouf**

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**BORE El Hadji Ousmane**

Maître de Conférences, Université des Sciences sociales et de gestion, Bamako, (Mali)

**BROU Émile Koffi**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**COULIBALY Daouda**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**DIAKITÉ Moussa**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**DAKITE Samba**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**EICKELS Klaus van**

Professeur Titulaire, Université Otto-Friedrich de Bamberg, Allemagne

**ÉKANZA Simon Pierre**

Professeur Titulaire, Doyen honoraire

**GADO Alpha Boureima**

Professeur Titulaire, Université de Tillabery, Niger

**KIÉNON-KABORÉ T. Hélène**

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

**KONATÉ Doulaye**

Professeur Titulaire, Université de Bamako, Mali

**KONE Issiaka**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**KONIN Sévérin**

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

**KOUAKOU Edmond Pierre Yao**

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**KOUASSI Kouakou Siméon**

Professeur Titulaire, Université de San Pedro, San Pedro (Côte d'Ivoire)

**LATTE Egue Jean-Michel**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**MORITIÉ Camara**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**PARÉ Moussa**

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

**SANGARÉ Souleymane**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**SARR Mahamadou Nissire**

Professeur Titulaire, Université Cheick Anta DIOP, Dakar (Sénégal)

**SEYNI Moumouni**

Directeur de Recherches, Université Abdou Moumouni, Niamey (Niger)

**SORO Donissongui**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**TROH Deho Roger**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**COMITÉ DE LECTURE**

**ADDO Mahamane Addo**

Professeur Titulaire, Université Abdou Moumouni, Niamey (Niger)

**ALLOU René Kouamé**

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

**ASSANVO Mian K. N. Mathieu**

Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

**BA Idrissa**

Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop, Sénégal

**BINATE Issouf**, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**BORE El Hadji Ousmane**

Maître de Conférences, Université des Sciences sociales et de gestion, Mali

**BROU Émile Koffi**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**COULIBALY Daouda Pondalla**

Maitre-Assistant, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**DÉDÉ Jean-Charles**

Maitre-Assistant, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**DIAKITE Moussa**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**EICKELS Klaus van**

Professeur Titulaire, Université Otto-Friedrich de Bamberg, Allemagne

**IBRAH Maman Moutari**

Maître-assistant, Université Djibo Hamani, Tahoua (Niger)

**KIÉNON-KABORÉ T. Hélène**

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

**KONATE Mahamoudou**

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**KONÉ Yacouba**

Maitre-assistant, Université Jean Lorougnon Guédé, Daloa (Côte d'Ivoire)

**KONIN Sévérin**

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

**KOUASSI Kouakou Siméon**

Professeur Titulaire, Université de San Pedro, San Pedro (Côte d'Ivoire)

**KOUAKOU Edmond Pierre Yao**

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**KOUAKOU N'Dri Laurent**

Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara, (Côte d'Ivoire)

**KALOU épse LODUGNON Hiriey Evelyne Liliane**

Maître-assistante, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

**NAMOI Célestine**

Maitre-Assistante, École Normale Supérieure (ENS), Abidjan, (Côte d'Ivoire)

**NOGBOU M'Domou Éric**

Maitre-assistant, Université Felix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

**PARÉ Moussa**

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

**SANGARÉ Souleymane**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**SARR Mahamadou Nissire**

Professeur Titulaire, Université Cheick Anta DIOP, Dakar (Sénégal)

**POLITIQUE ÉDITORIALE**

*Les cahiers du LARSOC* est une revue pluridisciplinaire qui publie des contributions originales (en français, en anglais, en espagnol et en allemand) à la recherche sur l'histoire et filières voisines des sciences humaines et des sciences sociales. Sont particulièrement bienvenues les contributions transcendant les limites entre les époques, espaces géographiques et domaines de recherches établis. La voie de distribution principale est la publication en ligne par article.

**PRÉSENTATION DES MANUSCRITS**

Les contributions, en texte justifié, doivent être envoyées sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, caractère 12, interligne 1,5 et en portrait, pour le corps du texte. Caractère 10 pour les notes de bas de page.

La rédaction refusera, les contributions de moins de 10 pages et celles de plus de 25 pages. Les marges des manuscrits doivent respecter les paramètres suivants : 2,5 cm haut, bas, et 2,5 cm droite, gauche.

La structure des articles se fait selon :

- Article théorique et fondamentale : Titre (15 mots maximum, taille 14, gras et centré), Prénom et NOM de l'auteur (taille 12, gras et centré), Institution d'attache et Adresse électronique (taille 11, centré), Résumé en Français (200 mots maximum, taille 10), Mots-clés (maximum 5, taille 10), Abstract, Key words, Introduction (Justification du thème, Problématique, Hypothèses/Objectifs scientifiques, Approche méthodologique), Développement articulé, Conclusion, Références Bibliographiques.

- Article résultant d'une recherche de terrain : Titre (15 mots maximum, taille 14, gras et centré), Prénom et NOM de l'auteur (taille 12, gras et centré), Institution d'attache et Adresse électronique (taille 11, centré), Résumé en Français (200 mots maximum, taille 10), Mots-clés (maximum 5, taille 10), Abstract, Key words. Introduction (Justification du thème, Revue, Problématique, Hypothèses/Objectifs scientifiques, Question de recherche), Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Références bibliographiques.

Les articulations de l'article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.). Pas plus de 3 niveaux. Les tableaux, figures, graphiques, photographies en noir et blanc ou en couleur, seront présentés dans le texte à leur emplacement exact.

## CITATION DES AUTEURS

La revue se conforme aux normes éditoriales NORCAMES 2016.

Les références bibliographiques sont intégrées au texte comme suit : mettre entre parenthèses, l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms + le Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + la page à laquelle l'information a été prise. Ex : (S.-P. Ekanza, 2016 : 15).

DANS LE TEXTE : Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la citation dépasse trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (taille 11, interligne 1 ou simple) en romain et en retrait de 2 cm à gauche et à droite.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms + le Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + la page à laquelle l'information a été prise) ;
- l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms + le Nom de l'auteur (année de publication suivie de deux points + la page à laquelle l'information a été prise).

Exemples :

- En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998 : 223) est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupée du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».

- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile qui, dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991 : 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

« le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères » (S. Diakité, 1985 : 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page en indiquant :

Pour la source orale : l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur + Nom de l'auteur + lieu + date de l'entretien.

Pour un livre : l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur + Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + pages citées.

Pour un article : l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur + Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + pages citées.

Pour les sources d'archives : il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes. Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I.), 1EE28, 1899.

## **RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES (PRÉSENTÉES EN ORDRE ALPHABÉTIQUE)**

Dans la bibliographie, ne doivent figurer que les références des documents cités, à interligne 1,5 et justifiées, en respectant le protocole suivant :

Pour les sources orales : NOM Prénoms des informateurs + qualité et profession des informateurs + âges des informateurs ou leurs dates de naissance + date, heure et lieu de l'entretien + principaux thèmes abordés au cours des entretiens.

Par exemple : COULIBALY Gberna, *Dozoba* ou Vieux dozo, garant de L'initiation au *Dozoya* de Dagbakpli, 70 ans, 27 janvier 2016, de 16h20 à 17h, Korhogo, Rôle des Dozo dans la crise en Côte d'Ivoire de 2002 et 2011.

Pour les sources d'archives, mentionner en toutes lettres le lieu de conservation des documents, la série et l'année.

Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire, 1EE28, 1899.

Pour les sources éditées : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre du volume (italique), lieu de publication, nom de la société d'édition. Attention à la différence entre l'éditeur, marqué (éd.), et le nom de la société d'édition.

Ex. 1 : FROISSART Jean, 1846, *Chronique de la trahison et mort de Richart Deux roy Dengleterre*, éd. et trad. Benjamin WILLIAMS, Londres, S & J Bentley.

Ex. 2 : STUBBS William (éd.), 1882, *Chronicles of the Reigns of Edward I and Edward II*, vol. I, Londres, Longman.

Ex. 3 : *Calendar of Letter-Books of the City of London. Letter-Book H*, Reginald R. SHARPE (éd.), 1907, Londres, John Edward Francis.

Une monographie : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre du volume (italique), lieu de publication, nom de la société d'édition.

Ex. : EKANZA Simon-Pierre, 2016, *L'historien dans la cité*, Paris, L'Harmattan.

Ouvrage collectif : NOM Prénoms du ou des auteurs, année de publication (dir), titre du volume (italique), lieu de publication, nom de la société d'édition.

Ex. : MARCHANDISSE Alain, KUPPER Jean-Louis (dir.), 2003, *À l'ombre du pouvoir. Les entourages princiers au Moyen Âge*, Liège, Droz.

Un article de revue : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre de l'article (entre guillemets), nom de la revue (italique), volume et/ou numéro, première et dernière pages de l'article.

Ex. : SANGARÉ Souleymane, 2007, « Une famille de serviteurs d'États au Soudan occidental aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles : les Naddi », *Revue ivoirienne d'histoire*, N° 11, p. 102-119.

Un article dans un ouvrage collectif : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre de l'article (entre guillemets), dans : prénoms et NOM du ou des directeurs de publication (dir.),

titre du volume (italique), lieu d'édition, nom de l'éditeur, première et dernière pages de l'article.

Ex. : GUILLEMAIN Bernard, 2003, « Les entourages des cardinaux à Avignon », dans : Alain MARCHANDISSE, Jean-Louis KUPPER, (dir.), *À l'ombre du pouvoir. Les entourages princiers au Moyen Âge*, Liège, Droz, p. 7-11.

Un mémoire, une thèse, un rapport, document manuscrit, ... : NOM Prénoms de l'auteur, année de soutenance ou de production du document, Titre, type de document, mention de "non publié", Ville de production, Institution d'origine, nombre de pages.

Ex. : ANNAN Elisabeth, 1984, Les mouvements migratoires des populations Akan du Ghana en Côte d'Ivoire, des origines à nos jours, Thèse pour le Doctorat de troisième cycle, non publiée, Abidjan, Université nationale de Côte d'Ivoire, 326 p.

Document internet : de façon générale, la présentation des Ressources Internet se fera selon le modèle de base suivant : Auteur, année de mise en ligne « Titre de la ressource », [S'il y a lieu, ajouter la ressource plus large à laquelle le document cité est rattaché. Il s'agit de l'auteur ou du titre du site ou du document qui contient la ressource.], Adresse URL (date : jour/mois/année de la consultation par l'utilisateur).

Ex. : WARNER Kathryn, 2010, « The Trial and Execution of Thomas of Lancaster », Edward II, Welcome to the site which examines the events, issues and personalities of Edward II's reign, 1307-1327, <http://edwardthesecond.blogspot.de/2010/10/trial-and-execution-of-thomas-of.html> (17/6/2023).

**N.B :**

- L'auteur pourra se référer aux NORCAMES 2016 pour des cas plus spécifiques.
- Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À l'effet de ...
- Le non-respect des recommandations ci-dessus entraîne le rejet systématique du manuscrit soumis à évaluation des pairs.
- En vertu du Code d'Éthique et de Déontologie du CAMES, toute contribution est l'apanage de son auteur et non celle de *Les cahiers du LARSOC*. Les responsabilités pénales sont donc à l'actif du contributeur. Les articles sont, cependant, la propriété de la revue.

Rédaction en Chef  
Dr. KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo  
*Département d'histoire, Université Alassane Ouattara*

## SOMMAIRE

### Histoire

- Ouollo Adama TOURÉ : **Ambitions personnelles et guerres : Aristagoras de Milet et le déclenchement des guerres médiques (500-492 avant notre ère)** .....13-32
- Fabrice OULAI : **Le regard platonicien sur la contribution des femmes dans l'armée grecque (V<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> siècles av. J. C.)** .....33-46
- Somolo Alain OKOUMAN : **Contribution à l'étude des politiques économiques de l'empire du Ghana (VIII<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles)** .....47-64
- Massandjé FADIKA EPSE KANO : **Les femmes dans les conflits politico-militaires au Sosso et au Mali au XIII<sup>e</sup> siècle** .....65-77
- Anzoumanan SYLLA : **Le jihad d'Askia Mohammed I<sup>er</sup> contre le Yatenga : analyse d'une islamisation avortée** .....78-94
- Brice Aymard Legret DIBAHI : **Préventions et résolutions de conflits en Afrique occidentale : cas du traité de paix de Mohamed Gao (1591-1592)** .....95-105
- Mohamed Rassoul Laye TRAORÉ : **La célébration des *Ismus* à Daloa : entre renouveau et antinomie** .....106-129
- Yao Serge YOBOUE, Marius VIDO : **Maladies, médecins et remèdes dans le Bénin Méridional aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles** .....130-145
- Mamadi Noumtchè OUATTARA : **Histoire politique de Branam, un village Mo-Degha de la zone de Kintampo au Ghana : (1740-1966)** .....146-156
- Pori DIABATÉ : **Les rapports entre Sénoufo et Malinké à Tengréla (nord de la Côte d'Ivoire) : XVII<sup>e</sup> siècle – 2009** .....157-172
- Jean Jacques ESSOH, Fernand Bouadou AMALAMAN : **L'organisation alimentaire au départ des missions des explorateurs français en Côte d'Ivoire à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle** .....173-190
- Kouamé Kouassi Jean Bosco ESSE : **Crises armées et besoins de santé des déplacés internes en côte d'ivoire (2002-2011)** .....191-201

### Archéologie

- Kouamé Junior YAO : **Des rejets métallurgiques entre réemploi et destruction dans le département de Touba (nord-ouest de la Côte d'Ivoire)** .....202-217

### Sociologie - Anthropologie

- Abdoul Wahab CISSÉ : **La valorisation du patrimoine culturel de Saint-Louis : une nouvelle approche stratégique de l'offre touristique** .....218-229
- Daouda COULIBALY : **La résilience des Sénoufo de Korhogo en Côte D'Ivoire à travers le Poro communautaire** .....230-251
- Olivier P. Nguema AKWE : **La sacralisation du lutteur sportif au Gabon** .....252-269

Sara NDIAYE, Ameth BA : **Le prestige de l'ingénierie culturelle africaine dans un inventaire ethnographique pour une perspective souverainiste** .....270-288

## Économie

Ahou Rachel KOUMI, N'Guessan Olivier KOUADIO, Yao Séverin DJEKET : **Redynamisation de l'économie agricole et accès au foncier : cas de la pisciculture dans le Haut- Sassandra** .....289-308

Yahaya Saïdou ABDOUL KADER : **L'économie africaine face aux défis de la mondialisation : réflexion sur les valeurs morales de l'économie africaine** .....309-321

## Lettres – Sciences du langage et de la communication

François BIYELE : **La campagne de l'élection présidentielle de mars 2021 à travers les articles du journal *Les dépêches de Brazzaville*** .....322-347

Ibrahima SANGARÉ : **La nominalisation en espagnol et en dioula véhiculaire de Côte d'Ivoire : approche comparée** .....348-359

Rasmata COMPAORE, W. Marie Cécile KABORE, Bibata YANOGO : **Le phénomène d'emprunt en situation de contact de langues au Burkina Faso** .....360-370

Rodrigue NDONG NDONG : **Les manières de dire le message socio-politique dans *Place du trop cas* de Naëlle Sandra Nanda** .....371-382

## Philosophie

Adama MARICO, Daniel SISSOKO : **Les deux figures du théologien dans la pensée d'Averroès** .....383-397

# L'économie africaine face aux défis de la mondialisation : réflexion sur les valeurs morales de l'économie africaine

**Yahaya Saïdou ABDOUL KADER**

Vacataire au département de philosophie  
Université Abdou Moumouni, Niamey  
[saidoukader05@gmail.com](mailto:saidoukader05@gmail.com)

---

## Résumé

Résumé : la mondialisation comme processus d'uniformisation de la pensée humaine, ne laisse aucun continent indifférent. C'est le cas de l'Afrique qui, en dépit de tout, amorce cette universalisation qui intervient dans la politique, les coutumes et l'économie. Cette dernière constitue le point focal de tout développement. Cependant l'Afrique peine à se familiariser avec le système économique universalisé.

Si le continent noir a des difficultés à intégrer un tel système économique c'est parce qu'il est en opposition catégorique avec ses aspirations traditionnelles qui traduisent une vision plus intégrante et prône, par conséquent une économie plus humaniste. En effet, les caractéristiques d'un tel système propre à l'Afrique sont la souplesse, la solidarité, et le manque de fluctuation. Des telles valeurs traditionnelles une fois prises en compte dans l'aspect économique de l'Afrique actuelle, sauront accroître son développement. Pour mieux cerner ces vertus que regorge l'économie africaine trois axes principaux constitueront le corpus de cette réflexion. Ainsi, à travers la méthode argumentative, nous mettrons en exergue les caractéristiques de l'économie africaine, ensuite les bouleversements qui la minent, avant d'exposer le renouveau de ladite économie.

**Mots clés :** valeurs morales, économie, renouveau, développement, Afrique.

## Abstract

Globalization as a process of standardization of human thought leaves no continent indifferent. This is the case of Africa which, in spite of everything, initiates this universalization which intervenes in politics, customs and the economy. The latter is the focal point of all development. However, Africa is struggling to familiarize itself with the universalized economic system.

Thus, if the black continent has difficulty integrating such an economic system, it is because it is in categorical opposition to its traditional aspirations which reflect a more inclusive vision and therefore advocates a more humanist economy. Indeed, the characteristics of such a system specific to Africa are flexibility, solidarity, and the lack of fluctuation. Such traditional values once taken into account in the economic aspect of present-day Africa, will increase its development. To better understand these virtues that the African economy abounds, three main axes will constitute the corpus of this reflection. Thus, through the argumentative method, we will highlight the characteristics of the African economy, then the upheavals that undermine it, before exposing the renewal of the said economy.

**Key words:** moral values, economy, renewal, development, Africa.

## **Introduction**

Le monde dans son processus d'universalisation de la pensée et de l'économie, tend à rendre tous les continents acquis à la cause capitaliste. L'Afrique, continent en traine, parce que mal développé, a pourtant des atouts réels hérités de son économie traditionnelle qui pourront servir de tremplin à son propre développement. En effet bien que considéré comme un continent divisé par des querelles internes, l'Afrique garde encore ses valeurs sociétales. C'est ainsi que l'économie en Afrique intègre la sociabilité en son sein malgré ses traits capitalistes issus de la mondialisation. En effet, l'impact économique mondial sur le développement de ce continent est en total déphasage avec sa réalité. Celle-ci met en avant l'aspect humanitaire et social dans tout ce que l'humain entreprend, et cela au niveau même économique. C'est dire que l'économie africaine est empreinte de la sociabilité et de la valeur humaine contrairement à celle mondiale basée sur l'individualisme.

Pour mettre en exergue cette valeur sociale de l'économie africaine, ces questions s'imposent : quelle est le caractère traditionnel de l'économie africaine ? Quel renouveau économique l'Afrique pourrait poser en mettant en avant la sociabilité dans son processus économique, empreint de la mondialisation ?

Pour analyser ces questions, la première partie de ce travail s'attèlera à exposer les valeurs sociales dans l'économie traditionnelle en Afrique ; Ensuite les bouleversements économiques en Afrique en rapport avec la mondialisation seront développés ; Enfin, les perspectives d'un renouveau dans le processus économique de l'Afrique sera le dernier point focal dudit travail.

### **1. Caractères traditionnels de l'économie africaine**

L'histoire de l'humanité est fortement liée à l'évolution du continent africain. En effet, de l'avènement du premier homme en passant par l'esclavagisme et la colonisation, l'Afrique a été au rendez-vous des grands bouleversements humains. Cela a renforcé l'Africain à toujours développer ses coutumes et mœurs en fonction de son environnement naturel et social. C'est alors que ce continent essentiellement et foncièrement social, a adapté son processus économique relativement à sa propre réalité sociale. Car, « a l'origine de toute communauté, il y a l'établissement d'un code symbolique commun qui permet à ses membres de penser, de dire, et de faire l'expérience du réel de façon relativement univoque », disait F. Sarr (2016 : 24).

L'économie africaine dans sa tradition, mettait en avant le caractère utile dans les échanges plus que la recherche du bénéfice à outrance. L'aspect humain est le module régulateur de cette économie qui était basée sur le troc, dans ses premières étapes existentielles. C'est ainsi que la valeur des produits échangés porte sur la satisfaction nécessaire des besoins essentiels. Le troc s'effectue entre les gens qui échangent mutuellement pour des produits qu'ils ont en accès ou n'en ont plus besoin pour des produits qu'ils ne disposent pas. Cet acte loin d'être anodin, prouve au besoin l'importance de la mutualité économique dans le partage des besoins et produits.

En Afrique, la société étant considérée comme une famille élargie, la sociabilité est présente même dans le déroulement des processus économiques. C'est dire que l'économie, dans la tradition africaine, est emprunte de valeurs morales. Ces valeurs comme la solidarité, dans le besoin, font d'elle une économie pleine d'humanisme. L'agent économique africain peut embaucher un membre de sa famille dans le seul but de lui permettre de subvenir à ses besoins. Cette solidarité se remarque dans la distribution de la dîme pour accompagner les plus nécessiteux à entreprendre. Traditionnellement l'aspect solidaire de l'économie en Afrique ne développe pas les taux d'intérêts. En effet, l'agent économique prête son argent aux autres sans exiger d'eux un taux d'intérêts. Ainsi, c'est une économie dont l'essence est l'humaine mesure où le bénéfice n'est pas individuel, mais communautaire. C'est dire avec F. Sarr (2016 : 79) que les économies des sociétés traditionnelles africaines étaient caractérisées par le fait que la production, la distribution et la possession des biens étaient régies par une éthique sociale qui avait pour but de garantir la subsistance de tous, grâce à une répartition des ressources et au droit de chaque membre de la communauté de recevoir une aide de la société entière en cas de besoin

Le système économique traditionnel n'était pas exclusif, mais inclusif ; C'est un système qui intègre chaque membre de la société dans son processus de développement. Ainsi il est évident qu'un membre de la famille, un voisin ou toute autre personne de la société digne de confiance peut être embauchée directement par un opérateur économique dans l'exécution des opérations commerciales, parfois sans qualification requise. Cette intégration ne tient pas compte des compétences, mais de la confiance et de l'entraide mutuelle. Car tout ce qu'un membre possède, il doit en faire bénéficier la communauté. Il serait donc mal vu pour un membre de la communauté de délaisser les autres dans le besoin, sans aucune activité rémunératrice ; ici, les plus aisés doivent assister les plus démunis en vue de les intégrer dans le processus économique.

Par ailleurs, dans les communautés africaines, l'oisiveté est condamnée ; de ce fait les Africains misent sur toutes les possibilités qui s'offrent à eux pour réaliser leur insertion dans la vie économique. Le sous-métier n'existant presque pas, chaque activité économique est importante dans la société. C'est dire que dans la tradition africaine, l'économie a développé une mutualisation des métiers où les activités génératrices de revenu sont complémentaires. Cette répartition des métiers pour une économie intégrante, est basée sur la division de travail. En effet, la division du travail englobe toutes les forces vives du groupe en assignant à tous les individus de la société une place fonctionnelle. Cela découlait d'une certaine conception du bien-être de la collectivité et d'une économie au service de la communauté, disait F. Sarr (2016 : 79).

C'est dire que l'agent économique africain ne vise pas le gain, surtout facile, dans ses opérations, il fondait plutôt ses transactions sur les relations humaines les plus chaleureuses. Ces dernières sont le socle de cette économie traditionnelle. C'est dans ce sens que les créanciers n'accordant pas des prêts avec un taux d'intérêts, développent une économie relationnelle dont toute la communauté est bénéficiaire. Ces mêmes créanciers peuvent être remboursés avec les produits de la récolte ou tout autre produit en fonction de la somme prêtée. Cette forme de pratique économique est basée sur les relations humaines. C'est ainsi que F. Sarr (2016 : 95) écrit que « ... l'objectif de l'économie relationnelle est de produire des relations de qualités entre les individus, relations qui constituent en elles-mêmes des valeurs ».

Avec une telle démarche basée sur les relations humaines, l'économie traditionnelle africaine marque sa particularité. Elle est une économie de besoin et non de profit ; elle est une économie stable et non celle de spéculation ; elle est une économie communautaire plutôt qu'individualiste.

Elle reste une économie des besoins parce qu'elle est déterminée par la valeur intrinsèque du produit plus que le profit qu'il peut générer. Elle mise sur la qualité du produit et aussi sur la satisfaction morale qu'éprouve la personne qui l'acquiert. C'est aussi une économie stable du fait de son aspect morale. En effet, les vertus humaines sont le leitmotiv qui caractérise cette économie et font en sorte que les échanges économiques tiennent compte des aspects relationnels familiaux, bref empreints de l'humanisme. Enfin elle est communautaire puisqu'elle est intrinsèquement liée à l'âme de la communauté et non l'apanage des groupuscules d'individus qui songeraient à profiter sans vergogne de leurs prochains. Ces traits distinctifs défissent cette économie comme un comportement humain.

Elle trace pour chaque acteur économique les comportements à tenir dans le milieu d'échange et de transaction. Elle est donc « une économie comportementale ». Pour F. Sarr (2016 : 78) : « l'économie comportementale révèle que bien que les agents réagissent à des incitations ou des changements des prix des biens, leurs décisions ne sont pas toujours fondées sur un calcul coût-bénéfice ».

Cependant ces traits caractéristiques de l'économie traditionnelle tendent à s'éclipser au contact du libéralisme économique. En effet, la tendance globalisante de l'économie mondiale a eu des conséquences sérieuses sur l'essence même de l'économie africaine.

## **2. bouleversements économiques**

Le monde globalisé impose de plus en plus une unique vision qui phagocyte peu à peu les cultures les plus ancrées dans les traditions au nom de l'évolution et de la modernité. L'économie n'échappe pas audit processus. C'est ainsi qu'en Afrique, les valeurs économiques traditionnelles peinent à s'imposer face à l'élan ardent de la mondialisation ; ce qui n'est pas sans conséquence sur le développement du continent africain. Les défis fondamentaux qui se posent à l'Afrique, c'est la reconnaissance de la valeur de son système économique traditionnel. Le terme du développement à l'occidentale est un déni de toute forme traditionnelle, voire une négation de tout système. Comme le précise F. Sarr (2016 : 22) : « la conversion de la plupart des nations à la passion du développement à l'occidentale fut une œuvre réussie de négation de la différence ».

Cette négation fait du système économique africain un système hybride, c'est-à-dire pris en étau entre l'ancrage culturel et le désir d'intégrer la mondialisation. En effet, l'africain voulait garder certaines pratiques économiques issues de sa tradition, mais il est obligé de se conformer au contexte de l'économie mondiale. Habitué à l'aspect communautaire de l'économie, l'africain est forcé de développer une économie qui prône l'individualisme, celle de la mondialisation. Il s'indigne de délaisser sa tradition pour se conformer aux exigences internationales de l'économie. Ces dernières, par ailleurs, ne sont pas conformes au contexte et réalité africains. Pour S. Amin (2017 : 16) :

« dans son expansion mondiale, le capitalisme a fait apparaître la contradiction entre ses prétentions universalistes et la polarisation qu'il produit dans la réalité matérielle. Vidées de tout contenu, les valeurs invoquées par le capitalisme au nom de l'universalisme, d'individualisme, la démocratie, la liberté, l'égalité, la laïcité, l'État de droit etc apparaissent alors aux peuples victimes du système comme des mensonges, ou des valeurs propres à la culture occidentale(...) pour tous les autres peuples, le

choix est simple : accepter les valeurs de l'occident ou s'enfermer dans leurs spécificités culturelles propres ».

Par conséquent, on remarque la disparition des certaines activités économiques au profit de la globalisation. En effet, des métiers, rayonnant dans le passé traditionnel de l'Afrique et générant beaucoup de bénéfiques, se voient abandonner, puisque ne répondant plus au rythme effréné des activités économiques mondiales. Des activités telles que la forge, la poterie, la tannerie, etc., sont délaissés au profit de l'industrialisation. Les activités traditionnelles de l'économie, qui résistent à l'assaut du capitalisme, se voient marginalisées au point d'être qualifiées de « l'économie informelle ». Incapable de rivaliser avec l'économie formelle, l'économie informelle subit le diktat du capitalisme. Comme l'explique F. Sarr (2016 : 64-65), l'une des principales caractéristiques que des modèles économiques mis en œuvre depuis un demi-siècle sur le continent africain est l'extraversion de leur origine. Ils ne sont le résultat ni de pratiques ni d'une production interne de l'économie. D'où le dualisme de systèmes caractérisés par la coexistence d'une économie populaire fondée sur une socioculture et dite informelle, qui pourtant, assure la subsistance à la majorité des populations africaines et contribue pour l'essentiel au PIB (54,2% en Afrique subsaharienne).

En outre, l'inadéquation du système capitaliste à la réalité africaine, déstructure l'économie traditionnelle. Les taux d'intérêts élevés des crédits qu'accordent les banques accentuent la paupérisation des Africains, qui se voient dans l'incapacité d'accéder aux prestations bancaires ; ceux qui en bénéficient ne sont pas aussi épargnés ; plutôt que de développer leurs activités économiques, ils se voient de plus en plus endettés au point d'être incapable de rembourser les banques. C'est dire que les systèmes traditionnels qui sont souples dans l'octroi et le remboursement des crédits sont submergés par d'autres systèmes remettant ainsi en cause le caractère social et humain de l'économie africaine traditionnelle. D'où pour F. Sarr (2016 : 80) : « ces systèmes économiques (traditionnels) se sont trouvés projetés et subvertis par l'économie capitaliste principalement tournée vers le profit de l'individu et ayant oublié ses fonctions premières ».

L'impact de l'économie capitaliste sur l'Afrique n'est pas que matériel, il est aussi moral. En effet, c'est une constance chez la plupart d'africains, surtout « civilisés » de délaissier les produits fabriqués en Afrique pour ceux provenant d'Europe, d'Asie, d'Amérique...la publicité mettant en avant la qualité des produits importés et le complexe que cela suscite chez les africains mettent à rude épreuve l'économie africaine qui n'arrive plus à s'imposer sur ce continent, encore moins sur d'autres continents.

L'économie traditionnelle qui dans le passé ne connaissait aucune barrière géographique pour son propre rayonnement, se voit, avec l'impérialisme, imposer des limites pour s'exporter. En effet, beaucoup de pays africains pratiquent le protectionnisme pour mieux préserver leur économie des concurrences d'autres États. Chaque pays, usant de ses propres moyens voulait répondre favorablement aux statistiques posées par l'occident pour évaluer son développement économique. Cependant, « la vie, le pouls de la société, l'intensité des interactions sociales, le rapport que l'on entretient avec son environnement, le fait de s'y sentir bien ou pas, le sentiment de plénitude ne se laissent pas capturer par ces statistiques-là » (F. Sarr, 2016 : 20). C'est dire que les pays africains doivent définir, ensemble, les conditions de transactions économiques en rapport avec leurs réalités et leurs ambitions. Même s'ils doivent répondre aux attentes des institutions internationales, c'est à eux de conjuguer l'effort pour imposer une règle d'évaluation qui répond aux exigences de développement de ce continent.

L'Afrique doit faire des suggestions relatives à la compréhension qu'elle a du développement, Car il n'est pas seulement défini à travers l'économie et le matérialisme. Le développement doit mettre aussi en exergue l'aspect moral, l'aspect spirituel et l'aspect social. En effet, la tradition économique comprend plusieurs paramètres qui permettent à l'agent économique de s'intégrer au sein de son environnement naturel et social. Mais la rencontre avec l'Occident par le biais de la mondialisation a bouleversé tout cet ancrage culturel, politique, économique et même religieux. De ce fait, l'Africain a du mal à s'adapter à un système qui bafoue ses principes les plus culturels. Ainsi, il fut proposé aux Africains un prêt-à-porter sociétal, pour organiser le politique, l'économique et le social, il leur fut demandé de revêtir des formes institutionnelles produites d'une histoire millénaire née ailleurs, dont même les initiateurs ne pouvaient imaginer les contours actuels que celle-ci prendraient (F. Sarr, 2016 : 23).

Un tel état d'existence n'augure pas un développement pour ce continent. C'est dire qu'il serait important pour l'économie africaine de concevoir ses propres aspirations de développement à travers un renouveau économique.

### **3. Renouveau économique africain**

Penser l'économie du développement Africaine c'est faire la jonction entre le passé reflétant l'identité du peuple et le contexte présent de la mondialisation. Pour ce faire, l'Afrique doit réajuster sa marche vers la globalisation à l'impératif identitaire. Ce dernier n'est pas synonyme du sectarisme, mais de l'ancrage culturel favorable au développement économique de l'Afrique sous l'égide de la mondialisation. Pour relever un tel défi, il est important de revoir toutes les structures qui régissent le fondement de l'existence en Afrique. C'est ainsi que F. Sarr (2016 : 14-15) pense que le défi consiste alors à articuler une pensée qui porte sur le destin du continent africain, en scrutant le politique, l'économique, le social, le symbolique,...mais également en identifiant les lieux d'où s'énoncent de nouvelles pratiques, de nouveaux discours, et où s'élabore cette Afrique qui vient. Il s'agira de décrypter les dynamiques en cours, de repérer l'émergence d'une nouveauté radicale, de penser le contenu des projets de sociétés, d'analyser le rôle de la culture dans ces mutations, de mener une réflexion prospective. Il s'agit également de penser un projet de civilisation qui met l'homme au cœur de ses préoccupations en proposant un meilleur équilibre entre les différents ordres, l'économique, le culturel, le spirituel ; en articulant un rapport différent entre le sujet et l'objet, *l'archè* et le nouveau, l'esprit et la matière. Mener à bien cette entreprise est nécessaire afin de dégager des horizons et de contribuer à la transformation Positive des sociétés africaines.

En effet, tout comme chaque continent s'est inspiré de sa propre réalité pour se développer, l'Afrique doit aussi trouver un prototype de développement économique propre à ses aspirations. Pour ce faire, ce continent doit définir sa politique économique en tenant compte de ses multiples ressources, ses potentialités humaines et morales, mais surtout la force de sa tradition basée sur le respect de l'humain et de la nature. Car aucune réussite n'est possible si on s'oublie soi-même ; autrement dit, même si le continent Noir est appelé à suivre le rythme de la mondialisation, il lui est impératif de se ressourcer dans sa tradition, comme le préconise Nkrumah qui, à travers le consciencisme recommande à l'Afrique un ancrage des valeurs typiquement africaines dans ce qui est importé comme valeurs ou système étranger. Pour ce philosophe, l'Afrique ne peut se développer en rejetant catégoriquement ses valeurs ou en rejetant celles d'ailleurs, mais plutôt en les mettant dans une relation commune. De l'avis de E. Adam (2013 : 29), comme tous les peuples du monde qui cherchent leur bonheur, les masses négro-africaines en quête de salut ne doivent jamais se couper de toutes leurs racines sociales et idéologiques et penser se réaliser harmonieusement à partir des perspectives extra-africaines, (...) le continent africain doit se méfier de toute conception du

bien entretenue et imposée par l'extérieur. Un système (...), de toute évidence, ne se plaque pas brusquement sur la société. Il doit venir d'un mûrissement progressif, car il y a toujours un temps de maturité valable tant pour les hommes que pour les nations.

L'Afrique ne doit pas adopter sans réserve tout système qui vise à chambouler ses valeurs traditionnelles. Elle se doit plutôt de mener une analyse approfondie en vue de voir si un tel système sera adaptable à sa réalité. Cette adaptation aveugle du système importé transforme l'Africain, même si l'essence de sa culture résiste encore à être engloutie. Car, l'Africain baigne en réalité dans un milieu économique et social tout à fait hybride, insuffisamment remodelé à la base, qui porte manifestement les traits africains parallèlement aux aspects occidentaux et où le désir de, tout uniformiser sur la base du modèle économique du nord se heurte aux impératifs d'une culture ancienne où les acteurs n'abandonnent pas leurs chaudes valeurs. Il (africain), ce capitaliste souvent solidaire, faisant l'aumône aux indigents de son quartier, investissant dans les baptêmes et les obsèques, désapprouvant l'individualisme absolu, s'organisant dans l'acceptation de l'autre dans l'esprit de partage et de profonde pitié et dans le respect de la dignité humaine. En somme, il est ce capitaliste singulier fort attaché aux valeurs sociales (...) (E. Adam, 2013 : 150).

C'est dire que l'Afrique aura la lourde tâche d'intégrer le concert des nations sans pour autant négliger son identité culturelle. De ce fait, l'Afrique noire ayant son propre fond culturel qui lui a permis de vivre depuis toujours a le devoir historique de bien l'explorer et d'en mettre aussi la rationalité au service de son développement propre. On ne développe pas, mais on se développe. Il n'y a pas d'esprit réfractaire au changement. Les populations africaines, dans leur nature, ne sont pas réfractaires au développement. Celui-ci échoue parce qu'il contourne leurs valeurs, disait E. Adam (2013 : 161).

Le défi économique que doit relever l'Afrique implique aussi la prise en considération des problèmes d'ordre sociopolitique. En effet, avec l'avènement de la mondialisation, c'est tout les systèmes de base de ce continent qui ont été bouleversés avec comme conséquence la perte de repère et les crises internes accompagnées de crise économiques. D'où la nécessité pour les africains de porter un regard futuriste sur ce continent tant meurtrie. Comme le suggère F. Sarr (2016 : 14-15), le défi consiste alors à articuler une pensée qui porte sur le destin du continent africain en scrutant le politique, l'économique, le social, le symbolisme...il s'agira de décrypter les dynamiques en cours... il s'agira également de penser un projet de civilisation qui met l'homme au cœur des préoccupations en proposant un meilleur équilibre entre les différents ordres : l'économique, le culturel, le spirituel...etc. pour

ce faire il faut que l'Afrique prône la bonne gouvernance, gage d'un développement économique du continent. En effet, la gouvernance financière en Afrique doit se faire sur la base des priorités et des besoins des africains. Ce continent doit générer ses propres ressources financières qui vont garantir une souveraineté dans la prise de décisions, sans aucune ingérence extérieure. C'est ainsi que la démocratie en Afrique peut œuvrer au développement de la gouvernance financière conforme aux aspirations des africains. S. Amin (2017 : 22) :

« le défi de la « démocratie » : il ne s'agit ni de voir dans les formes de la démocratie bourgeoise (dite libérale) contemporaine le terme de l'histoire, ni de lui substituer la pratique du populisme. Il s'agit de renforcer la démocratie (..) politique (les droits fondamentaux de l'être humain, les libertés, le pluralisme, l'État de droit) par la définition concrète de droits sociaux (droit au travail, contrôle de la décision économique, etc.) qui définissent précisément les règles d'encadrement du « marché » ».

Le développement de l'Afrique est aussi relatif à l'application du droit au travail. Ce dernier n'est pas un acquis, mais doit le devenir par la formation des jeunes africains, qui doivent bénéficier de tous les avantages leurs permettant d'entreprendre et de contribuer ainsi au développement de ce continent. Par conséquent, les États africains peuvent encourager l'industrialisation, en facilitant aux jeunes et aux expatriés la possibilité d'entreprendre. L'Afrique qui importe presque tout, a besoin de développer les industries pour transformer ses matières premières et ainsi contribuer à son développement économique. Cependant, le constat de S. Amin (2017 : 17-18) est le suivant : « il en résulte qu'il n'y a pratiquement pas de petites industries africaines. Celles que les statistiques classent généralement comme telles relèvent en réalité de l'artisanat urbain (boulangeries, menuiseries, etc) dont les possibilités d'accumulation sont très réduites ». C'est dire l'importance de l'industrie dans un continent qui aspire à développer son économie. En outre l'Afrique doit s'inspirer de son contexte socioculturel pour développer son modèle économique.

Cette modélisation d'une économie basée sur les réalités typiquement africaines, doit passer par une autonomisation de la pensée. En effet, toute action qui doit aboutir a besoin de se forger dans un esprit autonome, inspiré de part sa volonté pour réussir selon ses propres aspirations. C'est dire que tout développement sur des concepts étrangers reste une utopie qui n'avancera en rien le progrès d'un continent. Le développement économique de l'Afrique doit nécessairement partir d'une pensée « féconde ». Parce que :

Pour être féconde, une pensée du continent porte en elle l'exigence d'une absolue souveraineté intellectuelle. Il s'agit de réussir à penser cette Afrique en mouvement hors des mots-valises que sont : développement, émergences, OMD, ODD... lesquels ont servi jusque-

là, à la décrire, mais surtout à projeter les mythes de l'Occident sur les trajectoires des sociétés africaines, disait F. Sarr (2016 : 17).

Repenser l'économie africaine est essentiel pour ce continent qui navigue dans la panoplie des pensées importées d'ailleurs. C'est ainsi que ce renouveau économique doit penser le système économique en interrelation avec les profondes réalités africaines relatives à l'économie dite informelle. Cette dernière étant le pôle d'emploi nourricier des plusieurs africains, doit peser dans la balance des décisions des dirigeants de ce continent. D'où pour F. Sarr (2016 : 65), pour analyser les économies africaines, une question primordiale qui n'est pas suffisamment prise en charge est celle de l'articulation avec leurs socioculturels respectives. On ne peut continuer à ignorer d'un point de vue théorique, l'essentiel des pratiques économiques qui permettent aux africains d'assurer leur subsistance.

Cette analyse doit tenir, donc, compte de ces activités économiques qu'on dénigre. L'homme africain, dans sa tradition, n'est pas obnubilé par le gain à outrance, voire même le gain. Il exerce sa pratique économique dans le respect des vertus humanistes tout en faisant participer directement ou indirectement la société. Ce commerce qualifié d'informel avec le processus capitaliste avait pourtant instauré dans le passé un système d'entrepreneuriat dans la société où les entreprises sont complémentaires dans le service qu'elles livrent. C'est dans ce sens que chacun est entrepreneur et traduit sa compétence en gain. Du forgeron, au maçon en passant par le cultivateur et le guérisseur, voire l'épicier du village, chacun est entrepreneur et loue son service plus pour la bonne marche économique et sociale que pour le gain faramineux à engranger. C'est dire avec F. Sarr (2016 : 76-77) que l'*homo africanus* n'est pas un *homo economicus* au sens strict. Il existe dans les motivations de ses choix des logiques de l'honneur, de redistribution, de la subsistance, des dons et contre-dons. Des multiples activités sont situées hors marché ou dans le cadre de la sociabilité primaire...ou de la sociabilité secondaire.

Cet ancrage de l'humanisme de l'économie africaine doit être revalorisé. Pour ce faire, l'on doit encourager les jeunes à 'ériger des entreprises tout en leur allégeant les taxes et impôts. On doit aussi effectuer des séances des formations en entrepreneuriat dans le cycle académique du secondaire pour encourager les nombreux étudiants désirants entreprendre et capables d'employer les autres.

On peut aussi se ressourcer du passé pour mieux développer l'économie africaine. En effet, dans l'Afrique traditionnelle, un opérateur économique à plusieurs compétences qu'il développe de telle sorte il peut rééquilibrer ses gains en cas de perte d'une de ses activités.

Cela prouve combien les acteurs économiques de l'Afrique ancienne sont autodidactes, résilients et visionneurs. Ils emploient aussi des parents qu'ils forment gratuitement dans le but de les rendre autonomes et éradiquer par conséquent la pauvreté. T. H. Moussa (2015 : 90), cite Ela Jean Marc en ce sens : « dans les sociétés africaines, le vrai pauvre est celui qui n'a pas de parenté : l'esprit de famille et le principe de la réciprocité enracinent les rapports sociaux ». Compte tenu du poids de ce cadre social et culturel, les africains ont tendance à prendre leurs distances à l'égard d'un modèle de développement pour lequel les inégalités socio-économiques sont considérées comme un des véritables moteurs du progrès. Ils remettent en cause une modernisation économique imposant la destruction du lien social. Peu d'Africains sont disposés à assumer une modernité aliénante qui vise à instaurer une manière d'être et d'agir centrée sur l'individualisme propre à l'occident moderne.

Une fois les valeurs morales et traditionnelles de l'économie définies, les pays africains ont le devoir d'amorcer une intégration complète, c'est-à-dire avoir une vision commune de l'économie de développement. C'est par cette intégration qu'ils pourront composer avec les autres nations pour le rayonnement économique mondial. Ainsi, au lieu d'être un laboratoire d'expérimentation des théories économiques, l'Afrique s'identifiera en apportant aussi son expertise pour le développement économique du monde.

C'est dire que l'Afrique doit repenser son modèle économique en toute souveraineté en prenant en compte les paramètres passés, actuels et futurs dans le processus de son développement et celui du monde. L'économie doit être celle qui est intégrante de toute la société et de toutes les nations, non celle qui fait émerger des individualités et les particularités à l'image de celle importée. Donc, « l'Afrique n'a personne à rattraper. Elle ne doit plus courir sur le sentier qu'on lui indique, mais marcher prestement sur le chemin qu'elle se sera choisi » (F. Sarr, 2016 : 152). Autrement dit, l'Afrique peut, par le biais de ses valeurs, redéfinir l'aspect économique universel.

## **Conclusion**

L'Afrique en tant que continent à part entière, se doit d'être au rendez-vous de l'économie mondiale avec ses propres pensées. En effet, tant que ce continent continuera d'absorber les politiques économiques d'ailleurs sans aucune indépendance d'esprit et de conception, il demeurera toujours sous développé. Le développement doit être un ancrage culturel à tel enseigne qu'il est l'affaire de tous et non des groupuscules. C'est dire que le

développement économique de l'Afrique doit intégrer toutes les formes d'économie et cela dans un souci d'y faire participer tous les africains.

Pour ce faire, des nouvelles façons de concevoir et de penser l'économie sont nécessaires. Les lignes directrices imposées comme convention ne doivent plus être un obstacle audit processus. L'Afrique disposant des ressources minières, naturelles et humaines (jeunesse) mais aussi des valeurs morales et humanistes, son développement économique sera amorcé dès lors qu'elle conjugue tout ce potentiel.

La réalisation d'un tel vœu doit passer par une gouvernance responsable, l'implication directe des citoyens dans la chose publique et le partenariat régional, car le transfert des compétences et les échanges commerciaux entre États africains est primordial. L'économie africaine peut donc être celle véhiculant les valeurs de la morale, de la tolérance et de l'humanisme. Elle sera cette économie où l'homme sera la fin et non le moyen.

### **Références bibliographiques**

ADAM Elback, 2013, *les fondements de la démocratie en Afrique subsaharienne*, Etudes Nigériennes, N 071, institut de recherches en sciences humaines, IRHS.

AMIN Samir, 2017, « le développement du capitalisme en Afrique noire », *L'homme et la société*, version numérique, <http://classiques.uqac.ca>.

AMIN Samir, 2017, « pour une stratégie de la libération », *Les transitions démocratiques*, version numérique, <http://classiques.uqac.ca>.

SARR Felwine, 2016, *Afrotopia*, Paris, éditions Philippe Rey.

TALIBI Hamidou Moussa, 2015, *Perspectives africaines d'un nouvel humanisme*, Paris, L'harmattan.